

BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Siège Social : 3 Place de la Petite-Hollande NANTES

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons
des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Planteurs de Tabac
de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
147.16 pour la Confédération des Vignerons
270.81 pour le Syndicat de Défense.

Attention !

En raison des fortes hausses survenues dans l'imprimerie (papier, main-d'œuvre, impression, etc.), et n'ayant pas majoré le taux de la cotisation 1937, nous nous trouvons dans l'obligation, pour équilibrer le budget du BULLETIN, de suspendre deux numéros en juillet (les 10 et 24) et deux numéros en août (les 14 et 28).

Nos lecteurs voudront bien nous en excuser et comprendront cette situation difficile des organes purement corporatifs, à l'heure où tous les journaux ont dû relever fortement leurs tarifs de vente et d'abonnements.

Nous paraîtrons donc :

les 3, 17 et 31 juillet,
les 7 et 21 août.

Foire Commerciale DE NANTES

La 11^e Foire Commerciale de l'Ouest, à Nantes, a été inaugurée jeudi 1^{er} juillet, par M. Pégaut, député-maire de Nantes, entouré de toutes les personnalités du département et les notabilités des milieux agricoles, commerciaux et industriels de la Région.

Cette première journée a remporté un succès qui a dépassé — et de loin — toutes les prévisions des dévoués organisateurs.

Il est vrai que cette journée d'ouverture correspondait avec l'exposition d'aviculture qui, de l'avis de tous, était une des plus belles manifestations organisées cette année en province.

Ainsi, loin de souffrir de l'ajournement qui lui a été imposé par les circonstances que l'on sait, la 11^e Foire Commerciale de l'Ouest va, cette année encore, connaître un immense succès et dépasser en ampleur tout ce qui a été fait à ce jour dans l'Ouest.

Les Journées

Voici le programme des manifestations qui auront lieu du 1^{er} au 12 juillet et qui attireront, à n'en pas douter, une foule encore plus importante de visiteurs :

JEUDI 1^{er} JUILLET. — A 9 heures, ouverture de la Foire au public. Jury du Concours international d'Aviculture ; à 15 heures, inauguration officielle par M. Pégaut, député-maire de Nantes ; première journée du Camping.

VENREDI 2 JUILLET. — Deuxième journée de l'Aviculture ; première journée de l'Exposition de Laiterie ; manifestations diverses ; conférences.

SAMEDI 3 JUILLET. — Troisième journée de l'Exposition d'Aviculture ; à 14 heures, examen du jury des poulaillers et pouliches de trois ans.

DIMANCHE 4 JUILLET. — Dernière journée de l'Aviculture ; à 15 heures, présentation des poulaillers et pouliches primés.

LUNDI 5 JUILLET. — Journée des acheteurs ; réception des membres de l'Association des Directeurs commerciaux.

MARDI 6 JUILLET. — Journée de l'Électricité ; à 16 heures, conférence par M. Merlant, ingénieur agronome : « Organisation des Syndicats agricoles ».

MERCREDI 7 JUILLET. — Journée de l'Aviation ; Journée de la Section laitière ; conférence par M. de Dreuz, directeur du bureau d'Études des Engrais : « Usage des Engrais ».

JEUDI 8 JUILLET. — Exposition canine organisée par la Saint-Hubert de l'Ouest ; Journée de l'Apiculture ; conférence par M. Girard, sur les Abeilles ; à 16 heures, conférence sur le « Gaz des Forêts » ; par M. le Conservateur des Eaux et Forêts ; à 17 heures, Concours de chiens ratiers, organisé par la Saint-Hubert de l'Ouest.

VENREDI 9 JUILLET. — Journée de la Machine agricole ; à partir de 15 heures, arrivée des reproducteurs bovins ; conférence.

SAMEDI 10 JUILLET. — Première journée du Concours des reproducteurs bovins des trois races : Maine-Anjou, Normande et Nantaise ; Opération du jury à partir de 9 heures ; distribution des prix aux lauréats ; réception de

La race Normande en Loire-Inférieure



« NEGRO » beau taureau Normand, de 29 mois, de grande origine, par « Laborieux » et « Kirielle ». Appartient à M. Ollivier, les Bouillons, Saint-Père-en-Retz.

Congrès de la Conservation du Blé

31 MAI-2 JUIN 1937

Résolutions adoptées

I — Le Congrès, estimant que les méthodes de conservation du blé doivent continuer à emprunter, aux circonstances locales, les caractéristiques qui justifient l'adoption, considère que, dans l'état actuel des choses, il est indispensable de poursuivre, en les coordonnant, les études en cours, afin de dégager, aussi prochainement que possible, les directives précises susceptibles d'améliorer la conservation du blé, tant dans les établissements de conservation qu'à la ferme.

— Le Congrès attire l'attention des producteurs de blé sur l'importance de la siccité dans la conservation. Ils doivent, en conséquence, s'efforcer de récolter, rentrer et battre, les récoltes aussi sèches que les circonstances le permettent ; l'humidité étant responsable de la plupart des altérations ultérieures, rend, en effet, la conservation plus coûteuse.

L'attention des producteurs, ainsi que celle des constructeurs de matériel de battage, est également attirée sur la nécessité d'utiliser des appareils bien réglés, pour éviter la détérioration du grain, source de nombreuses altérations.

— Le Congrès demande que soient normalisées administrativement les caractéristiques (matériaux de fabrication, dimensions, mode d'emploi) de la *trémie conique*, utilisée pour déterminer le poids à l'hectolitre, qualité, dans la loi, « poids spécifique ».

— Le Congrès demande aux laboratoires de rechercher et aux services ou organisations de défense sanitaire des végétaux, de poursuivre les études relatives aux altérations produites par les punaises et aux moyens d'y remédier.

— Le Congrès, ayant pris acte, en ce qui concerne la désinfection, des résultats obtenus par l'emploi de différents produits, notamment le chloropicrine et l'oxyde d'éthylène, insiste tout particulièrement pour que des dispositions administratives en déterminent les possibilités d'emploi. Il demande, en outre, que les recherches scientifiques et techniques entreprises en matière de désinfection soient activement poursuivies.

M. Mangin, président des Voyageurs de Commerce et du Syndicat des Voyageurs. Conférence.

DIMANCHE 11 JUILLET. — A 10 heures, conférence par M. Chaquin, ingénieur agronome, directeur des Services Agricoles de la Loire-Inférieure : « Possibilités de l'amélioration et production laitière ».

LUNDI 12 JUILLET. — Dernière journée de la Foire ; conférence par la Gaule Nantaise ; Journée spéciale des acheteurs. A 19 heures, clôture de la Foire.

En dehors du programme indiqué ci-dessus, tous les jours, visite de tous les Palais : Industries diverses, Chauffage, Arts ménagers, Sports, Palais de l'Aviation, Palais de la T.S.E., Palais des Colonies, Palais de l'Électricité, Chambre des Métiers, Palais de l'Alimentation.

— Le Congrès, ayant pris acte des résultats déjà acquis et des expériences en cours, relatifs à l'ensilage hermétique en atmosphère confinée, demande, en raison des avantages essentiels que ce système pourrait représenter, que les expériences soient méthodiquement poursuivies, d'une part dans les silos de l'Etat, et, d'autre part, dans les stations et laboratoires de recherches.

— Le Congrès émet le vœu que la station expérimentale d'hydraulique agricole et de génie rural, ainsi que le laboratoire de contrôle de l'Office interprofessionnel du blé, étudient un moyen pratique et économique de détermination de l'humidité du blé, moyen susceptible d'être utilisé par les coopératives, sans le concours des chimistes.

II — En ce qui concerne le problème de la construction des bâtiments de stockage et de conservation, le Congrès, considérant qu'il n'y a pas de solution type, mais des solutions d'espèces locales, estime qu'il est nécessaire et urgent que des directives soient données aux organisations coopératives de stockage et de conservation.

Ces directives peuvent être dégagées de l'expérience, le Congrès émet le vœu que la station expérimentale d'hydraulique agricole et de génie rural soit autorisée, sur une échelle suffisante, à entreprendre, avec toute la rigueur de ses méthodes scientifiques, l'étude des procédés de conservation (bâtiments et appareils) dans les établissements coopératifs et en pleine collaboration avec eux.

Ladite station devrait étudier, notamment, le procédé de conservation du blé en silos aériens en béton, pour des durées moyennes et longues de stockage, en examinant, tout particulièrement, l'action de l'étanchéité, de l'humidité et de l'isolation des cellules, sur les résultats obtenus.

Il est souhaitable qu'en attendant, le ministère de l'Agriculture recueille les enseignements découlant du fonctionnement des installations déjà existantes et des expérimentations antérieures, en vue de les porter à la connaissance des milieux intéressés.

— Le Congrès émet le vœu que, lorsque les circonstances locales obligent, pour le choix du terrain d'implantation des bâtiments de stockage, à recourir à l'occupation du domaine public, les administrations intéressées (chemins de fer, navigation, domaines, etc...) facilitent, dans toute la mesure du possible, cette occupation.

Le Congrès demande, en outre, que l'Etat intervienne, à la commission de contrôle, pour activer les procédures d'allocation sur les terrains présentement visés, toutes les fois que ce principe est acquis, le délai de location devant être réduit au strict minimum.

(LIRE LA SUITE EN 2^e PAGE)

Un Brin de Causette...



Pisque on célèbre an'hui, en grand pompes — des pompes à pinard — la V^e Fête nationale des Vins de France, à Angers, avec le concours du Président de la République, on avertis ben le droit de lever son verre un p'tit à sa santé...

Et pis un second verre à la nôtre !

Comme y avait jamais deux, sans trois, perquoy qu'on trinquerait point un coup à nol' jolie reine du Muscadet, qui devant pour sûr point s'embêter au bras de son cavalier !... Et pour point faire de jalouse, buvons ilou à les belles demoiselles d'honneur, qu'allant nous représenter dans c'te fameuse cortège, derrière la bannière de Loire-Inférieure. Elles en ont de la chance ces maitnes...

Non, mais vous parlez d'une procession de par les rues ! Une lieue de vigneron et de vigneronnes, habillées comme dans l'ancien temps, en chantant des airs de leur pays : la fière Alsace, la folle Champagne, le gai Midi, la plantureuse Bourgogne, le riche Bordelais, la belle Touraine, la douce Angevine, le joyeux Nantais et tout ilou la gamme des grands crûs... Dame, un cortège pareil ça s'arrose ! Vous parlez d'une binette qu'il aurait fait le père Noël, si qu'il avait zienté ça, de la porte de son cellier !

Pauvre grand père, fallant point le charrier, même au jour de sa fête. C'est vilain de dire du mal des absents. Et pis c'est y point lui qu'est cause qu'on a de la vigne ? Sans vignes, y aurait quasiment pu de vigneron. Raison majeure de vider un verre à sa santé... Sacré Noël ! Pensez dan que la terre entière était couverte par les iaux. L'avait en la bonne trouvaie de réparer un arche, de s'y réfugier avec sa famille, ses bêtes et quelques ceps de vigne...

— Apportez dan une autre bouteille !

Un coup que les iaux s'étaient évaporés, le premier soin de Noël est de piquer sa vigne. Dame c'est point de la légende, même qu'on a retrouvé des preuves authentiques... et des tonneaux vides, rapport qui les avait liquidés ! Après des émotions pareilles, au milieu de la flotte, l'est ben excusable d'avoir aimé la tasse à jus !

An'hui, le « Père de la Vigne » devant être fier de ses p'tits enfants. Compte y point, parmi ses descendants, de francs buveurs, de nobles « gueules à jus » et des « Chevaliers du Tastevin ». Ces vaillants propagateurs, champions des Vins de France et du Bourgogne en particulier (oublions point que nol' Muscadet est un plant Bourguignon) arment leurs « grands officiers » d'un large ruban, rouge et or :

« Par Noël, Père du Vin,
« Par Bacchus, Dieu de la vigne,
« Par Saint Vincent, Patron des Vignerons,
« Nous te faisons Grand Officier [du Tastevin !

En v'la au moins des confrères pépères... Par Bacchus ! en trinquant d'un bon verre tout les hommes s'arient des frères !

Qu'en pense M. Lebrun Albert ?

maître Jeannot

La visite des blés, pour le « Prix Destrais »



Notre Syndicat a été chargé, par la Société des Agriculteurs de France, d'attribuer, cette année, le « Prix Destrais » à l'une des meilleures cultures de blé en Loire-Inférieure. Voici quelques membres de la Commission, examinant la variété « Champ Joli ».

L'EXPANSION AGRICOLE FRANÇAISE à l'ETRANGER

Le « Journal Officiel » du 20 juin a publié un décret du 18 juin 1937 nommant M. Raymond Treuill attaché commercial au Canada à dater du 1^{er} janvier 1938.

Cette désignation a, comme à l'accoutumée, été faite au titre du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Profitez de cette occasion pour déplorer une fois de plus que notre agriculture ne soit pas dotée d'attachés agricoles à l'étranger, chargés spécialement de la recherche de débouchés pour nos produits. N'est-ce pas à cette carence qu'est dû le reproche qu'a pu faire aux milieux agricoles, au cours du débat sur les pleins pouvoirs douaniers (débat parlementaire 11 juin 1937, p. 1022), M. Mendès-France, président de la Commission des douanes et des conventions commerciales à la Chambre ?

« ...Il semble que l'opinion agricole ait toujours l'attention braquée sur les importations de produits étrangers, qui ont cependant été, dans une très large mesure, surveillés, et quelle ombre la nécessité primordiale, pour un pays constitué comme le nôtre, de pratiquer à nouveau des exportations qui, autrefois, étaient à la fois traditionnelles et essentielles pour notre balance. (Applaudissements.)

Je demande au Gouvernement de tenir compte de cette situation plus qu'il n'a été fait jusque-là, dans les négociations futures.

Reproche qui a été atténué par l'explication d'une de ses causes principales :

« J'adresserai un reproche à M. le Ministre du Commerce. Dans toutes les négociations, on défend le plus possible — et ce n'est pas toujours facile, j'en conviens — les productions industrielles, mais on ne songe pas toujours assez à aménager des débouchés pour nos produits agricoles. (Très bien ! très bien !)

Je vais vous en donner deux exemples.

« Nous avons dû, dans ces derniers mois, pour des causes malheureusement trop connues, importer des quantités importantes de charbons provenant d'Angleterre. En face de ces importations accrues, il ne semble pas que nos négociateurs aient songé à essayer de faire entrer à nouveau en Angleterre les fruits et les primeurs français que nous exportons autrefois. (Applaudissements.)

« Le second exemple vise un fait qui a eu une ampleur vraiment catastrophique. Je veux parler des produits agricoles français, des produits laitiers, notamment, de l'Est de la France, qui étaient autrefois expédiés vers la Sarre et l'Allemagne.

« Après le plébiscite de la Sarre, chacun le sait, le gouvernement allemand était disposé à laisser entrer sur son territoire une partie importante de ces produits agricoles, dont c'était l'écoulement traditionnel.

« Mais de gros intérêts français de la métallurgie et de l'industrie lourde ont voulu, comme on a dit, tirer le rideau de fer entre le marché alle-

mand et le marché français. (Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche.)

« Les produits agricoles français et, en particulier, les produits laitiers, ont été sacrifiés, il faut bien le dire, aux intérêts de l'industrie lourde qui, une fois de plus, a dominé et imposé sa loi. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

« Nous demandons au Gouvernement de veiller à cette situation dans les prochaines négociations commerciales et notamment dans les pourparlers qui précéderont au prochain accord commercial franco-allemand. (Très bien ! très bien !)

Loin de nous de diminuer le rôle actuel de nos attachés commerciaux à l'étranger : malgré tout leur dévouement et leur bonne volonté pour la défense et l'extension de nos débouchés, leur mode de recrutement, leur non formation aux questions agricoles, l'étroite dépendance dans laquelle ils sont du Ministère du Commerce et de l'Industrie, la politique de ce ministère, expliquent seuls la stagnation ou les reculs subissant les pays par nos exportations de produits du sol.

Seuls, dans l'avenir, une connaissance approfondie des marchés étrangers nous permettra de conclure des arrangements commerciaux qui nous seront favorables.

L'agriculture française, comme les milieux commerciaux, financiers, militaires et diplomatiques, doit avoir ses représentants qualifiés à l'étranger.

Pour permettre la reprise de nos débouchés étrangers, il nous faut des attachés agricoles.

Quand aurons-nous des attachés agricoles à l'étranger ?

CONCOURS SPECIAL de la Race Ovine Southdown et Congrès des Eleveurs de Southdown

Le concours spécial de la Race Ovine Southdown aura lieu, cette année, au « Centre Rural », annexe Maillot de l'Exposition Internationale de Paris 1937. Il est organisé, du 22 juillet au 1^{er} août, et doté de nombreux prix par le Ministère de l'Agriculture, le Comité de l'Agriculture de l'Exposition, la Chambre d'Agriculture de France, la Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture et l'Association des Eleveurs Français de Southdown.

Ce concours est ouvert à tous les animaux inscrits au Flock Book de la Race Southdown en France. Les classes de mâles et de femelles sont divisées en 2 sections : la première réservée aux reproducteurs nés après le 1^{er} décembre 1935, la seconde aux animaux nés antérieurement.

Les inscriptions au concours doivent parvenir avant le 10 juillet, à M. Carlier, secrétaire général, 49, rue des Etats-Général, à Versailles (S.-et-O.).

V^e Fête Nationale des Vins de France à Angers

L'Anjou va vivre de grandes et splendides journées, à l'occasion de la cinquième Fête Nationale des Vins.

Dimanche, M. Albert Lebrun, président de la République, sera l'hôte d'Angers.

Après avoir parcouru une partie du vignoble, il présidera un grand banquet, auquel assisteront les délégations venues de tous les coins du pays et du monde entier. Puis, il assistera à un cortège somptueux, évoquant des scènes viticoles de l'histoire angevine et qui défilera à travers la ville magnifiquement décorée et fleurie, devant une foule immense.

Le soir, des fêtes artistiques se dérouleront sur la Maine et sont appelées au même succès que le Tournoi équestre, qui aura lieu la veille, au pied du château brillamment illuminé.

Lundi et mardi, des caravanes énormes visiteront les coteaux qui produisent le vin d'Anjou et où d'autres réjouissances se préparent en leur honneur.

Des réceptions grandioses leur sont réservées, à Chalonnes, à Saumur, au Château de Brissac et au Château de Montsoreau.



DÉNATALITÉ : En 1936, la France a eu 50.000 naissances de moins qu'en 1933. L'Allemagne en enregistre 300.000 de plus. Il est urgent de faire quelque chose en faveur des familles nombreuses.

TERRES EN FRICHES : De 1912 à 1935, la superficie des terres en friches est passée de 3,6 millions à 5,4 millions d'hectares. Mais le territoire de la France a augmenté après guerre de 2,1 millions d'ha. L'extension des terres en friches doit donc se chiffrer entre 2 millions 1/2 et 3 millions d'hectares.

EN BRETAGNE : Une vive agitation règne dans la région de Saint-Malo, où les cultivateurs se refusent à vendre les pommes de terre au-dessous de 20 francs les 50 kilos. La police a arrêté M. Bougeard, délégué du Comité de défense paysanne.

LA SUISSE, qui a dévalué sa monnaie en octobre dernier, vient de renforcer sa protection douanière sur certains produits, entre autres : pommes et poires, prunes, pruneaux, abricots et fruits secs.

EN TCHECOSLOVAQUIE, les véhicules à gazogène ou à air comprimé, qui seront mis en circulation avant le 31 décembre 1938, seront exonérés d'impôts pendant trois ans.

LA FORÊT FRANÇAISE couvre 10 millions d'hectares, soit 1/5^e du territoire, et emploie 600.000 ouvriers pour travaux du premier stade. Il y a annuellement pour 500 millions de bois exploités, ce qui donne deux milliards après la plus-value de la transformation.

CHASSE DU SIBIR D'EAU

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 27 juin 1936, modifiant le paragraphe 1^{er} de l'article 3 de l'arrêté réglementaire permanent sur la police de la chasse, en date du 10 août 1913, la chasse à tir du gibier d'eau, y compris les pluviers et les vanneaux, avec ou sans chiens d'arrêt, est permise à partir du dimanche qui suit le 14 juillet.

EN 2^e PAGE :

— Les Grands
Rassemblements Paysans

Le Congrès de la Conservation du Blé

(SUITE DE NOTRE 1^{re} PAGE)

— Le Congrès émet le vœu que, compte tenu du développement rationnel des organisations coopératives, l'administration supérieure intervienne partout où le besoin sera, pour faire bénéficier ces organisations des tarifs minima en matière de transport et de fourniture d'énergie électrique.

III

— En ce qui concerne la création des coopératives de conservation, il semble que les sociétés coopératives agricoles ont intérêt à se constituer de préférence sous la forme civile, la capacité juridique étant aussi étendue que sous la forme commerciale.

Elles offrent l'avantage d'une plus grande liberté dans l'élaboration de leurs statuts, aucune règle n'étant imposée pour la constitution du capital, les apports, l'administration et les assemblées générales, en dehors des dispositions qui caractérisent les coopératives agricoles. De plus, les formalités de publicité sont réduites au minimum.

— Il semble désirable, en outre, que les sociétés s'engagent à apporter, à la coopérative, la totalité de leurs récoltes, déduction faite des blés d'échange, de semences ou pour la consommation familiale, ce qui permet, ainsi, de diminuer les charges financières au quintal et d'assurer une marche normale pour la société.

— En ce qui concerne la circonscription des coopératives, la forme de la coopérative à petite circonscription semble préférable; cependant, tout en abandonnant le principe du grand silo à rayon départemental, il ne faut pas tomber dans l'erreur contraire, c'est-à-dire créer une multitude de petits centres difficilement contrôlables et fort coûteux.

Il convient de créer des silos et magasins économiques viables, c'est-à-dire bien situés, pourvus d'un matériel permettant un travail rationnel et pouvant recevoir dans l'année une quantité de blé représentant au moins deux ou trois fois leur capacité de logement.

En effet, dans une coopérative ainsi constituée, les cultivateurs accordent leur confiance avec autant de facilité de contrôler eux-mêmes la vie de leur société.

Il est évident que la coopérative locale, nommée des administrateurs connus de chaque société, ayant son assemblée générale et ses réunions de conseil au siège même du silo, possède une vitalité qui crée la confiance.

— Pour permettre de construire des silos ou magasins bien outillés et de disposer de ressources suffisantes pour sa trésorerie, la coopérative a intérêt à constituer dès le début un capital social dont le montant doit être fixé en considération des besoins, afin de pouvoir bénéficier des avances remboursables du Crédit agricole à long terme pour les immobilisations, et à court terme pour le financement de la récolte, en dehors des subventions du génie rural et des primes prévues à l'article 24 de la loi du 5 août 1936, pour les coopératives de blé ayant à supporter les charges d'intérêts et d'amortissement de capitaux investis dans l'acquisition ou la construction de silos ou magasins collectifs.

— Enfin, il est désirable que les Pouvoirs publics apportent tous leurs soins à fournir au monde agricole organisé les cadres dont il a besoin et, qu'à cet effet, les ressources nécessaires soient prévues pour le développement des cours de mutualité et de coopération agricoles, destinés à préparer les dirigeants des organisations de crédit, de coopération et de mutualité agricoles.

— Il est souhaitable que, dans tous les départements où l'importance de la production le justifie, les coopératives de blé se réunissent en fédérations départementales, pour poursuivre, avec le concours et l'appui de la Fédération nationale, l'assainissement du mouvement coopératif ainsi que le développement d'une coopération saine en collaboration avec le crédit agricole mutuel.

— Le Congrès demande, en ce qui concerne le financement de la récolte de blé, réalisé par étroite collaboration du Crédit agricole et des coopératives, que les intérêts mis à la charge de ces dernières soient allégés, dans toute la mesure du possible, par la fixation d'un taux d'escompte spécial de la Banque de France pour l'escompte des effets et warrants souscrits ou endossés par les coopératives.

Société nationale d'encouragement à l'Agriculture,

combattre les rougeurs des nouveau-nés, l'eczéma infantile, les gerges des seins, les dartres, **Pommade CALMYL** s'emploie sans difficulté après usage 5 francs dans toutes les Pharmacies ou Laboratoire PINCHINAT 12, rue Jemmapes, NANTES

Les Appellations d'Origine contrôlées

LOI TENDANT A MODIFIER ET A COMPLETER LA REGLEMENTATION EN MATIERE D'APPELLATIONS D'ORIGINE CONTROLEES

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article premier. — Les vins remplissant les conditions requises pour être admis au bénéfice d'une appellation d'origine contrôlée et existant dans les magasins des négociants lors de la promulgation de la présente loi, pourront être admis à circuler sous le couvert des titres de mouvement sur papiers versés créés par l'article 22 du décret-loi du 30 juillet 1935.

Les négociants désireux de bénéficier de cette mesure devront déclarer à la recette buraliste, avant le 31 janvier 1938, et pour chaque appellation d'origine, les stocks de vin en leur possession, soit à la date de la déclaration du stock, soit au 31 décembre 1937 et pour lesquels le droit au titre de mouvement spécial est revendiqué.

Le contrôle qualitatif des produits déclarés sera assuré par une commission d'experts dont la composition et le fonctionnement seront réglés par décret rendu sur la proposition des ministres de l'Agriculture et des finances, après avis du comité national des appellations d'origine.

La taxe spéciale concernant les vins admis au bénéfice des titres de mouvement versés devra être acquittée soit dans les trois mois qui suivent l'expertise, soit, sur la demande des intéressés, au fur et à mesure des ventes.

Les dispositions du présent article ne visent pas les vins de Champagne qui demeurent régis par leur statut spécial. Elles seront applicables aux appellations d'origine contrôlées qui seront définies postérieurement au 1^{er} janvier 1938; dans ce cas, la déclaration des stocks devra être soumise dans les dix jours qui suivront la publication au « Journal officiel » du décret intéressant l'appellation.

Art. 2. — Les vins de liqueur bénéficiant d'une appellation d'origine contrôlée définie par l'un des décrets rendus en exécution de l'article 21 du décret-loi du 30 juillet 1935 doivent circuler avec des titres de mouvement mentionnant ladite appellation.

Ces titres de mouvement sont imprimés sur papier de couleur orange. Quand ils sont demandés pour des vins de liqueur sortant de la propriété ou des magasins des préparateurs, l'établissement de ces titres de mouvement donne lieu au paiement d'une taxe spéciale dont le quantum est fixé à 15 fr. par hectolitre d'alcool pur.

Cette taxe est assise et recouvrée comme en matière de droit de consommation et sous la sanction édictée pour les enlèvements de spiritueux sans pièce de régie.

Le produit de la taxe établie par le présent article est réparti et attribué dans les conditions déterminées par le dernier alinéa de l'article 22 du décret-loi du 30 juillet 1935 pour la taxe de 2 fr. par hectolitre instituée pour les vins proprement dits.

Art. 3. — Les dispositions de l'article 1^{er} de la présente loi sont étendues aux vins de liqueur visés au premier alinéa de l'article 2 ci-dessus.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 20 juin 1937.

POUR VOS SOINS DENTAIRES

Pas de discours. Maison de confiance. Prix imbattables à qualité égale.

Extraction SANS DOULEUR, 5 et 10 fr. Nous soignons les Ass. sociaux au tarif.

DENTISTES D'HIDALGO DE PARIS Pass, Pommeraye, Gal. Statues, Nantes

A.A.R.C. 1.000.000 de francs de garantie

Achetez les Cigares et les Cigarettes

que vous avez vu fabriquer

Parmi toutes les splendeurs que l'Exposition a accumulées sur les bords de la Seine, un pavillon offre un attrait tout particulier pour les fumeurs, c'est le Pavillon des Tabacs.

Les usagers du tabac sont unanimes à reconnaître les progrès considérables réalisés depuis quelques années par les produits de la Régie. Au Pavillon des Tabacs, des vitrines animées nous montrent tous les stades de la fabrication, depuis la plante jusqu'aux cigarettes ou cigares bien rangés dans leurs boîtes élégantes.

Sous nos yeux, une machine rapide et silencieuse fabrique des cigares Volteurs.

A côté des ouvrières confectionnant, de leurs doigts agiles, des cigares de luxe et des cigarettos.

Enfin, d'autres employées garnissent sans relâche, de « Celtique 1937 » les boîtes métalliques spécialement créées pour l'Exposition.

Tous ces produits qui sont ainsi faits en votre présence, vous pouvez vous les procurer aussitôt au comptoir même établi au Pavillon des Tabacs.

Les Grands Rassemblements Paysans

Ainsi que nous l'avions annoncé, le FRONT PAYSAN de la Loire-Inférieure a tenu, dimanche dernier, 27 juin, deux grandes réunions, sous la présidence de M. Raymond Lefeuve, président de la Chambre d'Agriculture.

QUATRE MILLE cultivateurs assistèrent, le matin, à la réunion d'AIGREFEUILLE et HUIT MILLE, environ, l'après-midi, à la réunion d'ANCENIS. Les mêmes orateurs se firent entendre aux deux réunions.

Nous résumons, ci-dessous, le thème des discours et publions les deux motions, acclamées à l'unanimité, tant à Aigrefeuille qu'à Ancenis :

C'est sur le vaste terrain des Sports, à l'ombre de magnifiques peupliers, que se déroula, dimanche, la grande réunion du Front Paysan. Une estrade champêtre, ornée de drapeaux tricolores, avait été dressée par les membres du Comité, tandis qu'un tonnerre, surhaussé, servait de tribune aux orateurs. Une gerbe de blé, une fourche et une faux symbolisaient l'insigne du Front Paysan. De nombreuses « Chemises Vertes » assuraient le service d'ordre et dirigeaient les arrivants.

A 15 h. 30, après la sonnerie « Aux champs », M. RAYMOND LEFEUVE, président de la Chambre d'Agriculture, ouvrit la séance. Brevement, il remercia les organisateurs et présenta ceux qui allaient prendre la parole : le « petit Gautier », chef régional des Chemises Vertes, « un petit » car c'est un jeune; Jean Bohuon, à la parole si chaude et si imagée; Lanier, qui remplace M. Poinrier malade; enfin, Dorgères, l'apôtre infatigable, toujours en route, à travers la France, pour la bonne cause...

GAUTIER, qui arbore fièrement une chemise verte, va parler pour la première fois devant le micro. C'est un garçon d'aspect timide et effacé. Mais il veut parler à ses amis les jeunes, à ses collègues ouvriers agricoles. D'une voix mâle, pleine d'assurance, il acquiesce vite la sympathie de l'auditoire. Ce n'est pas un « petit », mais un jeune, qui raisonne déjà en homme, en connaissance de cause. — J'ai compris, dit-il, que les luttes politiques ne servaient à rien. Il faut lutter contre ceux qui nous divisent et remettre la paysannerie à la place qui lui est due : la première. La désertion des campagnes s'accroît. Nous sommes considérés comme citoyens de seconde zone... Nous combattons le communisme et le marxisme, nous, jeunes paysans, parce qu'ils sont contre ce que nous avons de plus cher.

Après avoir évoqué les grèves agricoles, la vie de famille de nos pères et moyennes exploitations rurales, où patrons et ouvriers partageaient les mêmes peines et les mêmes joies, Gautier termine par un vibrant appel à l'union, derrière Dorgères, pour que vive la paysannerie française.

JEAN BOHUON dit que c'est un réconfort, pour nous les vieux, de voir les jeunes, comme Gautier, venir nous aider. Et il se présente de lui-même au vaste auditoire : Je suis un paysan breton et je suis très fier d'être un Breton. Ancien combattant sans pension, père de famille de quatre enfants et contribuable...

Nous sommes devant deux thèses : La première, celle qui consiste à manger du pain en travaillant, payer nos dettes et ne pas envoyer nos enfants se faire casser la figure par les politiciens. La thèse n° 2, c'est celle du « Fronte populaire ». La lutte de classe est issue du matérialisme, qui issue de la formule : « Dieu n'a rien fait ! » Veillons à l'éducation de nos enfants...

Nous mourons, poursuit Bohuon, de l'impôt, des offices... Au point de vue politique extérieure, nous sommes de ceux qui ne veulent aucun accord avec la Russie. Nous ne voulons pas non plus mettre le nez dans les affaires d'Espagne... Soyons d'abord des Paysans ! Nous sommes partisans du drapeau tricolore et du chant national de la « Marseillaise ». Nous demandons plus de continuité au Gouvernement, des responsables. Nous voulons une politique familiale.

Nous voici à la croisée des chemins. L'avenir sera ce qu'on le fera. Vivent les Paysans et vive la France !

PAUL LANIER s'excuse de prendre la parole au nom de M. Poinrier, malade. C'est un chef, dit-il, car le premier dans les grandes Associations spécialisées, il a eu le courage de penser. La situation est grave. L'orateur réclame l'attention du public pour développer les questions d'ordre technique soulevées au récent Congrès de Caen par M. Hallé, et pour aborder les différentes bases de calculs capables de déterminer le prix du blé à la prochaine récolte. Nos lecteurs ont eu ces arguments sous les yeux dans notre Bulletin du 19 juin. Ils pourront aisément s'y reporter. Pour une récolte de 70 millions de quintaux, en se basant sur les anciens coefficients, le prix du blé devrait atteindre 210 francs...

— Aurons-nous ce prix ? demande M. Lanier.

On cherche à nous diviser pour mieux nous asservir. Des expériences, nous n'en voulons plus ! Nous avons été les victimes du libéralisme, nous ne voulons pas être celles de l'étatisme. Nous avons été celles du capitalisme et ne voulons pas être celles du collectivisme... La paysannerie sauvera la France, c'est notre vœu le plus cher !

DORGERES, avec sa fougue habituelle, va tenir l'auditoire en haleine, durant près d'une heure. Tour

à tour, il se fait le défenseur de la classe paysanne, restée saine, de la famille, ce foyer social indispensable et du métier qui nous unit.

Il faut changer la machine, dit-il, plus que les hommes. Au Parlement, lorsqu'on discute des lois importantes pour notre Agriculture, les bancs sont presque généralement vides. Pour fixer le prix du blé, on admet les représentants des consommateurs; alors que pour fixer les prix des engrais, machines, etc., on admet pas les consommateurs, qui sont les paysans...

Quand on est internationaliste, on ne veut plus de frontières, de barrières douanières. Je veux bien qu'on les supprime — mais alors qu'on les supprime pour tout le monde ! Les objets manufacturés, l'outillage baisseraient des trois quarts. Mais l'ouvrier français se rendrait dans la misère. Nous voulons que tout le monde soit heureux. Que d'abord on se serve chez nous de produits agricoles français; que notre production soit d'abord protégée.

La paysannerie supporte tout le poids des nouvelles lois sociales. Il faut lutter pour la justice, qu'il y ait un peu d'égalité. L'orateur développe le thème qui lui est cher : celui des allocations familiales, égales pour tous et payées par l'Etat.

Ne cédez pas à la tentation de lutter classe contre classe. Quand il pleut sur le fermier, tout le monde est mouillé. Je demande aux ouvriers agricoles de ne pas se dresser contre leurs patrons... Dorgères évoque maintenant les douloureuses grèves agricoles, dans les pays de grandes cultures industrielles et aussi les précieux secours des « Chemises Vertes » et Jeunes Paysannes, pour sauver nos frères dans l'embarras. Il rappelle aussi la défense des laitiers condamnés, du Finistère, et les belles manifestations de solidarité de tous les groupements de défense paysanne.

Pendant trop longtemps, conclut l'orateur, le paysan a courbé la tête, a été l'objet de la risée. Nous ne permettrons plus qu'on traîne son nom dans la boue et dans l'ordure, comme l'a fait Zola dans ses livres. Unissez-vous. Ne vous laissez pas décourager ni diviser. Si nous luttons comme nous le faisons, c'est parce que nous aimons par-dessus tout, notre pays et que nous sommes prêts à tout sacrifier pour lui.

Il appartenait au président, RAYMOND LEFEUVE, de tirer les conclusions de cette manifestation.

Vous devez agir en adhérent et en soutenant le Front Paysan. C'est un mouvement de défense professionnelle, pour tous ceux qui vivent de la terre et veulent lui redonner la place qu'elle mérite.

Première condition : c'est d'aimer la patrie, cette communauté de pensées, de sentiments, qui est aussi notre sol, cette terre sur laquelle nous sommes penchés tous les jours... Puis la famille, qui est indispensable à la terre, plus que partout ailleurs. Enfin, le respect de la liberté et l'union. Quand deux chevaux sont devant un râtelier vide, ils se mordent. On escompte là-dessus. Mais nous ne sommes pas des bêtes et nous ne nous mordrons pas. Nous cherchons à savoir pourquoi il n'y a pas de foin au râtelier... Versez pour soutenir notre mouvement. Celui qui veut se laisser vivre risque de périr !

Motion sur le prix du blé

« Huit mille paysans, réunis à Ancenis, sous la présidence de M. Raymond Lefeuve, président de la Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure, après avoir entendu les discours de MM. Gautier, Bohuon, Lanier et Dorgères,

Considérant que

— le déficit de notre récolte 1936, — la hausse du marché mondial, — la dévaluation,

— la hausse des salaires urbains et des frais de la production agricole,

Auraient entraîné naturellement une hausse rapide et très forte du prix du blé;

Que l'Office du Blé a taxé le blé à 140 francs, prix nettement inférieur à la valeur légale;

Que le Ministère de l'Agriculture, au moment même où le Gouvernement favorisait par tous les moyens la hausse des salaires urbains, a opposé un veto catégorique au relèvement justifié du prix du blé;

Que la culture a été privée, de ce fait, de quatre à cinq milliards de recette brute par rapport à la valeur normale de la récolte;

Indiquent que dès maintenant, le calcul du prix du blé, par application des coefficients légalement prévus, donnent un prix de 189 francs, pour une récolte de 89 millions de quintaux, chiffre certainement supérieur à la récolte de 1937;

Exigent, pour la fixation du prix du blé 1937, l'application stricte de la loi, le calcul du prix sur la base

UTILISATION DES MARES ET PIÈCES D'EAU A LA FERME

Pourquoi laisser inemployées, sauf pour abreuver le bétail, des pièces d'eau ou de grandes mares qui, judicieusement aménagées, seraient susceptibles de fournir un appoint intéressant à la table familiale, en y apportant du poisson sain et succulent.

Il est relativement facile de profiter de la période de sécheresse, dès la fin septembre, pour, entre quelques travaux, occuper le personnel à curer la mare ou le petit étang dans lequel l'on voudra faire un élevage de poissons. La propriété de la pièce d'eau est en effet indispensable, si l'on veut obtenir des tanches ou carpes saines et de bon goût. De plus, l'eau destinée à abreuver les animaux sera certainement meilleure pour ces derniers, si elle provient d'un endroit propre et non vaseux. Quant aux herbes, il ne faut pas les détruire complètement, un coin de la pièce d'eau devra en être toujours garni, car il ne faut pas oublier l'importance de cette végétation aquatique, qui absorbe l'acide carbonique de l'eau et y apporte l'oxygène indispensable, surtout pendant la période chaude, pour la vie normale des poissons.

Et maintenant, quels poissons mettre dans la pièce d'eau ? Deux seulement sont dignes de retenir l'attention par leur rusticité et leur accroissement rapide qui, joints à une qualité de chair indiscutable, en font des hôtes précieux pour les jours de carême.

Le premier est la carpe de Galicie qui, améliorée et sélectionnée, a donné l'espèce appelée communément « Carpe Miroir ». Encore faut-il, dans cette variété, s'adresser à des pisciculteurs ou à des Sociétés de pêche sérieuses, qui vous fourniront des sujets sains et non frappés de dégénérescence.

D'abord, la tête doit être petite en longueur, c'est-à-dire qu'elle doit être plus haute que large; la bouche doit également, en comparaison, paraître très forte; le dos, à l'aplomb des nageoires pelviennes, doit être rond et s'effiler à peine à l'attache de la queue. Ces caractéristiques sont celles d'un bon alevin et non d'un poisson adulte. Ce dernier les aura un peu modifiées, mais il devra toujours, si la race est pure, être presque aussi large que long (les 2/3 au minimum). Bien nourrie, une carpe devra atteindre, au bout d'un été, le poids de 600 à 800 grammes. J'ai vu, dans des étangs bien aménagés, des carpes prendre en un été un kilo net de chair. L'on compte toujours la croissance et l'âge des poissons (sauf des carassiers) par étés. Ce n'est en effet que pendant la période de juin à octobre que nos espèces indigènes se nourrissent et grossissent en conséquence.

Le deuxième poisson intéressant, et d'ailleurs tout autant que la carpe, est la tanche, de l'espèce dite « Verte de Russie », à œil rouge. Si sa croissance est moins rapide, si n'en reste pas moins vrai que pour beaucoup d'amateurs, sa chair est plus ferme

des coefficients prévus et de l'importance effective de la récolte. »

Motion sur la politique générale

« Huit mille paysans, réunis à Ancenis,

Protestent avec indignation contre une politique économique et sociale ayant pour objectif et pour résultat de sacrifier l'agriculture et les travailleurs paysans aux intérêts des ouvriers et des consommateurs des villes.

Constatent que les améliorations sociales et les élévations de salaires accordées aux autres catégories de citoyens n'ont été accompagnées d'aucune compensation effective pour les paysans.

Souhaitent notamment que la revalorisation des produits agricoles, cependant promise, n'est pas faite.

Les hausses des prix — la où elles existent — ne compensent même pas, en général, le déficit des récoltes. Elles ne compensent pas, en outre, la dévaluation et l'augmentation formidable des frais de la production qui atteignent déjà 30 à 40 % et s'accroissent encore.

Attirent l'attention de l'opinion publique sur le déséquilibre tragique qui existe entre la situation des travailleurs des villes et celle des travailleurs paysans. Les premiers avec des salaires aux coefficients 10 et 12 ont un pouvoir d'achat supérieur de 50 % à l'avant-guerre. Les seconds, avec une recette de la production au coefficient 4 environ, ont un pouvoir d'achat inférieur de 30 % à l'avant-guerre.

Le déséquilibre met en péril l'existence même de la paysannerie et l'avenir du pays.

La désertion des campagnes s'accroît à une allure désordonnée; nos villages se vident de leurs enfants, la Terre de France est abandonnée, le pays est atteint dans ses forces vives.

Les paysans de la Loire-Inférieure exigent une politique économique et sociale assurant la revalorisation massive des produits agricoles, la protection et la défense de la famille paysanne.

Ils réclament pour la paysannerie des compensations et des avantages sociaux équivalents à ceux dont bénéficient les autres catégories de travailleurs. »

et plus savoureuse que celle de sa compagne d'étang. Un bel alevin de tanche doit être rond et court. Il faut se méfier des alevins dégénérés qui paraissent avoir une énorme ossature, des flancs larges. Ces derniers grossiront lentement et mettront des années pour atteindre le poids d'une livre. Bien alimentée, la tanche doit en deux ans atteindre de 4 à 500 grammes. Il est entendu, aussi bien pour la tanche que pour la carpe, qu'il s'agit d'alevins immergés à l'âge de deux étés et mesurant de 8 à 10 cm.

Maintenant, quelle quantité d'alevins mettre dans une mare ?

Pour bien me faire comprendre, je pose une autre question : « Combien de vaches mettez-vous dans un herbager ? » Vous me répondrez que cela dépend de la richesse de l'herbage, de l'abondance de la nourriture, et de celle que vous donnez en supplément.

Et bien, pour les poissons, la chose est complètement semblable. Si vous avez une pièce d'eau bien alimentée par des eaux de drainage provenant de terres fertiles et fréquemment fumées, une quantité de 5 à 600 poissons par hectare est ordinairement suffisante. Mais, me direz-vous, ma pièce d'eau a 100 mètres carrés, je ne dois donc y mettre que cinq à six poissons. Le jeu n'en vaut point la chandelle et n'a aucun intérêt pratique.

Heureusement, il n'en est pas ainsi. De même que dans un poulailler l'on nourrit son élevage, il faut dans la pièce d'eau alimenter le poisson, pendant sa période de croissance, de juin à octobre. Tous les jours, après avoir porté la ration aux porcs, aux poules, aux lapins, etc., l'on passe à la pièce d'eau, jeter une ou plusieurs poignées de grain; cuites, ou de riz ou de pommes de terre, suivant l'importance de l'élevage piscicole.

Le poisson s'alimente comme le porc. Donc, pas de complications, pas de mélanges savants, tout simplement donnez à vos carpes et tanches la même nourriture qu'à vos cochons.

La croissance rapide du poisson est assurée par la pomme de terre, la farine d'orge, la farine de maïs, la farine de riz et le tourteau d'arachides. C'est simple, et ce ne sont pas les quelques poignées d'aliments que vous jetterez de temps en temps qui seront de « l'argent jeté à l'eau ». Bien au contraire, votre élevage de carpes et tanches prospérera rapidement et vous donnera en un an de quoi agrémenter vos menus malgré de poissons frais.

Pour revenir à notre sujet sur la quantité d'alevins à immerger : en nourrissant bien, et en se basant sur une pièce d'eau d'une profondeur moyenne de 1 mètre, vous pouvez déverser 10 à 15 alevins de carpes ou de tanches par 100 mètres carrés. (Quantité prospérant au Jardin des Plantes à Nantes.)

Maintenant, ce n'est pas toujours suffisant d'avoir du beau poisson, il faut savoir le préparer.

Si vous faites un court-bouillon, faites-le bien à l'avance, pour qu'il contienne les sucs que les oignons, persil, carottes laisseront échapper à la cuisson. Mais, retenez bien, une fois votre poisson mis dans la marmite, que le liquide ne devra jamais être porté à l'ébullition. Un poisson ne doit jamais bouillir, si vous le voulez ferme et savoureux.

Autre remarque : avant de mettre le poisson dans le court-bouillon, videz-le et lavez-le à grande eau, comme bien entendu, mais ne l'écalez jamais. Une fois cuit, c'est un jeu d'enlever peau et écailles ensemble, avec la plus grande facilité.

A la campagne, chaque maison a sa cheminée, ce qui est fort précieux pour appliquer la recette suivante : Sur une bonne braise de sarments de préférence, mettez le grill à chauffer. Videz et lavez soigneusement une carpe ou une tanche. Salez et poivrez à l'intérieur. Frottez l'extérieur avec un peu d'huile. Posez ensuite le poisson sur le grill très chaud. Laissez rôtir à braise ardente. Entre-temps, faites réduire dans deux verres de muscadet une tomate de grosseur moyenne et deux petites échalotes coupées finement. Une fois

le tout réduit, passez les quelques cuillerées de sauce qu'il vous resta pour enlever les pépins et les petits morceaux d'échalote. Dans cette sauce ajoutez sel et poivre à votre goût et faites fondre à tout petit feu un énorme morceau de beurre dans lequel vous aurez malaxé un peu de farine.

Retirez votre poisson grillé. Avec une lame de couteau huilée ou beurrée, soulevez peau et écailles. Mettez dans un plat et versez la sauce autour du poisson.

Mangez de bon appétit en buvant du muscadet, ce qui est indispensable pour la réussite de l'ensemble.

Quand vous aurez fait tout cela, vous m'en donnerez des nouvelles, ou mieux, si vous le voulez, vous m'invitez à déjeuner lorsque vous recommencerez.

Ch. BOUCAUD.

P.S. — A la Foire Commerciale de Nantes, « La Gaule Nantaise » domiera dans son stand tous autres renseignements utiles sur la question de l'empoisonnement des pièces d'eau.

POUDRE AGRI-TOX
Garantie sans Poison

LE DORYPHORE
et tous les insectes nuisibles aux cultures maraichères

Grande richesse en principes actifs. Très Fine - Très Adhérente - Très Economique (consommation maximum : 15 kg. à l'hectare, 5^{me} le FLY-TOX, 22, rue de Marignan, Paris)

En vente au SYNDICAT

Un Engrais azoté d'été : le Nitrate de Chaux

Chaque forme d'azote possède des propriétés propres, car les nitrates, et plus spécialement le nitrate de chaux, demandent peu d'eau pour être assimilés par les plantes.

Prenez une pincée de cet engrais que vous placez dans une soucoupe, exposée à l'air par temps sec : le nitrate de chaux, très hygroscopique, fondra rapidement. Je me souviens de cette expression d'un maraicher qui me disait : « Le nitrate de chaux humide la terre », car il constatait à l'œil une humidité que faisait cet engrais sur le sol.

C'est donc l'engrais azoté à employer actuellement sur les betteraves, prairies après la première coupe, maïs, choux fourragers, vignes, cultures maraichères, etc.

Le nitrate de chaux doit être conseillé dans les terres argileuses, fortes, imperméables, la pénétration de cet engrais, grâce à sa chaux, se fait rapidement dans le sol. C'est l'engrais des terres pauvres en chaux, très répandu en Touraine et dans le Centre-Ouest.

Cet emploi tardif des nitrates, et plus spécialement du nitrate de chaux, se généralise de plus en plus, comme chaque agriculteur peut le constater lui-même, la pratique agricole est d'accord avec l'expérimentation.

André ASSAUD, Ingénieur agricole.

moi QUI PARS AVEC MA VOITURE je prends le TRAIN..

car si je tiens à m'en servir, là-bas, je ne tiens pas à m'éreinter sur le long trajet d'aller et de retour.

Et je sais que sans frais ou presque, ma voiture peut voyager avec moi.

On a créé le transport des voitures

J'en profite... clients

des grands réseaux, vous avez droit à des réductions, à des services. Renseignez-vous. Profitez-en !

Pub. R.-L. Dubois

La XI^e Exposition d'Aviculture de Nantes

Malgré la saison peu propice et le recul de la Foire de Nantes, notre XI^e Exposition internationale d'Aviculture a réuni un nombre aussi considérable d'animaux et s'est montrée digne des précédentes. Nantes arrive actuellement en tête de toutes les Expositions de province, et ceci est à l'honneur des actifs administrateurs de la Société Avicole de l'Ouest.

Nous avons pu admirer près de 300 poules, 200 lapins, 125 canards, 100 pintades, oies et dindons, 400 pigeons et plus de 1.000 petits oiseaux... Cette exposition des petits oiseaux revêt une importance particulière, dans le cadre magnifique du Palais des Colonies. Dans de vastes cages et volières s'ébattaient des pélicans, carnaux rouges, faisans lophophores resplendissants, des colombes, des touraons grimpoux du Sénégal et toutes sortes d'oiseaux rares.

Une vente de pochettes-surprises, avec très beaux lots, a lieu durant toute l'Exposition.

Voici les grands prix qui viennent d'être décernés par le jury :

Grand Prix du Président de la République
M. Agaisse, l'Agassière, Savenay, pour ses capucins rouges.

Grands Prix d'Honneur
Pigeons Jantz, M. Nugue, à Bourges-Comptes (L.-et-V.); Carneau, M. Abadie Louis, de Cherbourg; Capucins rouges, M. Agaisse; Capucins papillons, M. Lefauconnier, Cherbourg (Manche); Heurtes, M. Alphonse, de Malsoues-Lafitte (S.-et-O.); Oies des Eclandres, M. Hénon Louis, Doulon; Kaki Campbell, M. Laugé, Linas (S.-et-O.); Canards Nantais, Mme Voillet, Saint-Philbert-de-Grandlieu.

Prix d'Honneur
Combattant anglais nain, Mme Clément-Grandcourt, Angers; Bresse bleue, Mme Guerrier, Noizay (L.-et-L.); Coucou Rennes, M. Nugue; Oryzopline fauve, Mme Séguier, Nantes; Australopis, M. Mary Jean, Saint-André-la-Marche (M.-et-L.); Barnevelders, M. Mary Jean; Pigeons Gazzi, M. Caillot, à Yseure (Allier); Lièvre Belge, M. J. J. à Toury-Lurey (Nièvre); Coucou Indien fauve, M. Agaisse; Oies Danube, M. Agaisse; Pintades grises, M. Agaisse.

Grands Premiers Prix
PARQUETS
Lièvre Belge, M. J. J.; Combattant anglais nain, Mme Clément-Grandcourt; Romain, M. Caillot; Coucou Indien fauve, M. Agaisse; Capucins papillons, M. Lefauconnier; Coucou de Rennes, M. Nugue; Langshan, M. Vialanx.
UNRÉS
Combattant anglais nain poule, Mme Clément-Grandcourt; Havane femelle, Mme Planais; Noir et feu mâle, M. Botta; Mondain mâle, M. Piessis; Coucou Indien fauve, M. Agaisse; Blanc du Bouquet, M. Bardin; Bouffant Gantois, M. Bertoni; Bresse noire coq, Mme Clément-Grandcourt; Wyandotte blanche coq, M. Bush.
Toutes nos félicitations aux lauréats.
R. FAIVRE.

La Vie Syndicale

Assemblées Générales du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure

L'Assemblée générale ordinaire aura lieu le vendredi 9 juillet, à 11 heures, à la Salle des séances de la Chambre d'Agriculture, 12, rue de Strasbourg, Nantes.

ORDRE DU JOUR
Lecture du bilan de l'exercice 1936.
Approbation des comptes et quitus à donner aux Administrateurs.
Election de nouveaux Administrateurs.
Rapport moral.

L'Assemblée générale extraordinaire suivra immédiatement l'Assemblée ordinaire et aura lieu à 11 h. 30, même salle.

ORDRE DU JOUR
Modifications à apporter aux statuts.

Assemblées Générales de la Coopérative du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE aura lieu le vendredi 9 juillet, à 9 h. 30, à la Salle des Séances de la Chambre d'Agriculture, 12, rue de Strasbourg, Nantes.

ORDRE DU JOUR
Lecture du bilan de l'exercice 1936.
Approbation des comptes et quitus à donner aux Administrateurs.
Rapport moral.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE suivra immédiatement l'Assemblée ordinaire et aura lieu à 10 h. 30, même salle.

ORDRE DU JOUR
Modifications à apporter aux Statuts, conformément aux exigences de la loi sur l'Office du Blé.

Les Réunions du Front Paysan

Voici le programme des réunions du Front Paysan qui auront lieu DIMANCHE 4 JUILLET :
9 heures, Saint-Brevin-les-Pins; orateurs, MM. J.-B. Le Ray et Guillard.
12 heures, Arthon-en-Retz; orateur, M. J.-B. Le Ray.
L'heure indiquée est l'heure légale.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 3, Place Petite-Hollande, NANTES

TARIF
Pour une seule insertion : 5 fr.
par annonce de 5 lignes maximum
1 fr. 25 par ligne supplémentaire

OFFRES

87. — DEMI-MUIDS, tonnettes, barriques, demi-barriques, Tous genres. H. Charon, 30, quai Malakoff, Nantes (près Gare Orléans). Téléph. 142.06.

113. — A affermer pour le 23 avril 1938, environs de Clisson, METALLURIE de 15 hectares. S'adresser à M. Roine, notaire à Clisson.

115. — A vendre, MACHINE A BATTRE, marque F. A. O. n° 42, avec bon moteur. S'adresser M. Couffin Auguste, Beauchêne, Saint-Mars-du-Désert (L.-I.).

117. — A louer de suite, commune de Saint-Sébastien-sur-Loire, FERME de 5 hectares. S'adresser à M. Minier, expert, à Saint-Sébastien.

119. — A vendre d'occasion, BATTIMENT démontable, en bois, couverture fibro-ciment, 200 mètres carrés environ. S'adresser M. Boyer, La Jullienne, Saint-Etienne-de-Montluc (Loire-Inférieure).

DEMANDES

97. — On demande, de suite, JEUNE FILLE pour culture maraichère, à Nantes. S'adresser au Syndicat.

98. — MENAGE maraicher cherche tenue maraichère avec charras, à louer à moitié prix ou à prix d'argent. Ecrire avec renseignements au Syndicat qui transmettra.

FOURRAGES

Paille de blé :
bottellée 225
pressée 230
Ces prix s'entendent par quantité minimum de 5.000 kilos, départ lieux de production.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS
Nantes, le 30 juin.
Artichauts, les 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

NOS MERCURIALES

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :
Nantes, le 30 juin.

Grains et Farines

Le demi-kilo :
Blé, 1^{re} catégorie, 9 à 15 fr.;
2^e catégorie, 2,50 à 3 fr.; 3^e catégorie, 1 à 2,50.
Veu, 1^{re} catégorie, 7 à 12 fr.;
2^e catégorie, 6,50 à 7 fr.; 3^e catégorie, 4,50 à 6 fr.
Mouton, 1^{re} catégorie, 10 fr.;
2^e catégorie, 8 à 9 fr.; 3^e catégorie, 5 fr.
Pore, 4 à 8 fr.
Beurre, 6 fr. 75 à 8 fr.
Grais, la douzaine, 5 à 5 fr. 50.
Poulets, 9 à 10 fr.
Lapins, 5 fr. 50.

ANGENIS
Poulets, le demi-kilo, 6 à 6,50; canards, 3,50 à 4 fr.; lapins, 2,75 à 3 fr.; pigeons, la couple, 8 à 9 fr.; œufs, la douzaine, 4,50 à 5 fr.; beurre, le demi-kilo, 7 à 7,25. Veu, le kilo, 5,50 à 6 fr.; pores, 5,80 à 5,90; pores de lait, 140 à 150 fr.

CANDE, 28 juin.
Blé, 151,50; orge, 125-130 fr.; avoine, 120-125 fr. Paille, les 1.000 kilos, 250-260 fr. Oies maigres, 18 à 20 fr. pièce; poulets, la couple, 24-28 fr.; poulets, la couple, 26-32 fr.; canards, la couple, 22-28 fr.; lapins, la pièce, 12-14 fr.; pigeons, la couple, 9-10 fr.; œufs, la douzaine, 5-5,25; beurre, la livre, 5,75-6 fr.; pores gras, le kilo, 6 à 6,25; pores maigres, 6 à 6,25; porcillons, la pièce, 125 à 175 fr.

CHATEAUBRIANT, 30 juin.
Paille, 130 à 135 fr. les 500 kilos; foin nouveau, de 80 à 100 fr., suivant qualité.

Beurre en gros, 12 fr. le kilo; au détail, 13 fr.; œufs, en gros 4,75, au détail 5,25.
Poulets, 13 à 16 fr. pièce; poules, 14 à 18 fr. pièce.
Animaux boucheries : bœufs, 5 à 5,50 le kilo; vaches, 4,25 à 4,75; veaux gras, 5,50 à 6,25; moutons jeunes, 6 à 7 fr.; vieux, 5,50 à 6,50; pores gras, 6,20 à 6,30 le kilo vif.
Pores laitons, 100 à 150 fr.; porclets deux à trois mois, 150 à 200 fr.; coureurs, 220 à 300 fr.

BLAIN, 29 juin.
Blé, taxe officielle, 151,50; farines, 221 à 225 fr.; sons, 64 à 66 fr.; avoines, 113 à 118 fr.; sarrasin, 100 à 105 fr.; orge, 118 à 123 fr.; seigle, 117 à 120 fr. Paille, 130 à 135 fr. les 500 kilos; foin nouveau, 75 à 85 fr. Beurre de laiterie, 2,25 à 2,75 la livre; beurre ordinaire, 7 à 7,50; œufs, 4,75 à 5 fr. la douzaine; lait, 1,10 le litre. Poules et poulets, 18 à 28 fr. la couple; 6,50 à 6 fr. la livre vif; oies, 36 à 38 fr. pièce (5,50 à 5,75 le kilo vif); canards, 12 à 24 fr. la couple; 1,10 le litre. Pigeons, 9 à 10 fr. la couple; 5,50 à 6 fr. le kilo vif; cidre, 95 à 120 fr. la barrique (droits de circulation en sus); au détail, 0,70 à 0,80 le litre. Pommes de terre, 1,25 à 1,50 le kilo. Bœufs, 4 à 4,80 le kilo; taureaux, 3,40 à 4 fr.; vaches, 3,20 à 3,75; génisses, 4,50 à 4,90; veaux, 5,50 à 5,75; moutons et agneaux, 4,75 à 6 fr.; pores gras, 5,70 à 5,90; porclets de six semaines à trois mois, 105 à 240 fr. pièce; coureurs, 250 à 360 fr. — Prochain foire, mardi 6 juillet.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC
Poulets, peu présentés, prix élevés; la douzaine, 4,80 à 5,20; beurre, le demi-kilo, 7 à 8 fr. Veu, le kilo, 5,50 à 6,50.

NOZAY, 28 juin.
Blé, tarif officiel : avoine, 110 à 111 fr.; seigle, 110 à 111 fr.; orge, 114 à 115 fr.; sarrasin, 98 à 100 fr.; son, 69 à 70 fr.; son de sarrasin, 89 à 90 fr.
Les 500 kilos : paille de blé pressée, 125 fr.; foin, suivant qualité, 70 à 80 fr.
Cidre ordinaire, la barrique, 90 à 95 fr.; première qualité, 110 à 115 fr. droits en sus.
Poulets jeunes, la couple, 22 à 32 fr. (11 fr. le kilo vivant); poules vieilles, la couple, 14 à 18 fr. (6 à 7 fr. le kilo vivant); lapins, pièce, 11 à 15 fr. (5 à 5,50 le kilo vivant).
Beurre en gros, 13 fr. le kilo; détail, 14 à 14,25; œufs, 4,50.
Le kilo sur pied, animaux boucheries : bœufs, 4,50 à 5,50; vaches, 4,50 à 5 fr.; bœufs, 4 à 4,70; vaches, 3,25 à 3,75; veaux, 5,25 à 5,75; moutons, 4,75 à 5,25; agneaux, 5,50 à 6 fr.; pores gras, 6,10 à 6,20.
Porclets six à huit semaines, 110 à 145 fr.; porclets deux à trois mois, 150 à 230 fr.; coureurs trois à quatre mois, 240 à 330 fr.; jeunes truies adultes, 360 à 440 fr.

PORNIC
Poulets, la couple, gros 40 à 45 fr., moyens 36 à 38 fr., petits 30 à 35 fr.; pigeons, 10 à 12 fr.; canards, la pièce, 15 à 20 fr.; lapins, 15 à 20 fr.; œufs, 4 à 4,50 fr.; beurre, le demi-kilo, 6,50.

CLISSON
Blé, 151,50; farine, 220 à 225 fr.; son, 60 à 65 fr.; avoine, 125 fr.; sarrasin, 110 fr. Foin, les 500 kilos, 125 fr.; paille, 125 fr. Poulets, la couple, petits 20 à 38 fr., moyens 39 à 42 fr., gros 43 à 45 fr.; lapins, 10 à 16 fr. pièce; beurre, de laiterie, 7,50 la livre;

Cours des Vins
MUSCADET 650 à 700
GROS-PLANS 350 à 450
VIN BLANC D'HYÈRES 300 à 350

Pommes contre le Varron
5 francs le pot
ou 9 francs les deux pots.
En vente au Syndicat.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac).

Le demi-kilo :
Beuf, 1^{re} catégorie, 9 à 15 fr.;
2^e catégorie, 2,50 à 3 fr.; 3^e catégorie, 1 à 2,50.
Veu, 1^{re} catégorie, 7 à 12 fr.;
2^e catégorie, 6,50 à 7 fr.; 3^e catégorie, 4,50 à 6 fr.
Mouton, 1^{re} catégorie, 10 fr.;
2^e catégorie, 8 à 9 fr.; 3^e catégorie, 5 fr.
Pore, 4 à 8 fr.
Beurre, 6 fr. 75 à 8 fr.
Grais, la douzaine, 5 à 5 fr. 50.
Poulets, 9 à 10 fr.
Lapins, 5 fr. 50.

ANGENIS
Poulets, le demi-kilo, 6 à 6,50; canards, 3,50 à 4 fr.; lapins, 2,75 à 3 fr.; pigeons, la couple, 8 à 9 fr.; œufs, la douzaine, 4,50 à 5 fr.; beurre, le demi-kilo, 7 à 7,25. Veu, le kilo, 5,50 à 6 fr.; pores, 5,80 à 5,90; pores de lait, 140 à 150 fr.

CANDE, 28 juin.
Blé, 151,50; orge, 125-130 fr.; avoine, 120-125 fr. Paille, les 1.000 kilos, 250-260 fr. Oies maigres, 18 à 20 fr. pièce; poulets, la couple, 24-28 fr.; poulets, la couple, 26-32 fr.; canards, la couple, 22-28 fr.; lapins, la pièce, 12-14 fr.; pigeons, la couple, 9-10 fr.; œufs, la douzaine, 5-5,25; beurre, la livre, 5,75-6 fr.; pores gras, le kilo, 6 à 6,25; pores maigres, 6 à 6,25; porcillons, la pièce, 125 à 175 fr.

CHATEAUBRIANT, 30 juin.
Paille, 130 à 135 fr. les 500 kilos; foin nouveau, de 80 à 100 fr., suivant qualité.

Beurre en gros, 12 fr. le kilo; au détail, 13 fr.; œufs, en gros 4,75, au détail 5,25.
Poulets, 13 à 16 fr. pièce; poules, 14 à 18 fr. pièce.
Animaux boucheries : bœufs, 5 à 5,50 le kilo; vaches, 4,25 à 4,75; veaux gras, 5,50 à 6,25; moutons jeunes, 6 à 7 fr.; vieux, 5,50 à 6,50; pores gras, 6,20 à 6,30 le kilo vif.
Pores laitons, 100 à 150 fr.; porclets deux à trois mois, 150 à 200 fr.; coureurs, 220 à 300 fr.

LES RHUMATISMES

Guéris en un Mois
Guéris pour RESTER guéris !

Voilà ce que chaque Rhumatisant ou Goutteux demande, ce qu'il a toujours espéré et souhaité ardemment. Non pas un remède qui lui procure un soulagement temporaire qui ne durera peut-être qu'un jour, mais un moyen qui expulse la maladie de son organisme en en supprimant la cause. Seule une telle méthode peut donner un résultat définitif et durable. L'unique traitement connu et sur lequel on puisse compter pour atteindre ce but est mon traitement de « Duo-Formula » et si grande est ma confiance en ma méthode que j'envoierai volontiers

Un traitement de 10 jours gratuit

à toute personne qui souffre et m'en adressera la demande



M. ARTHUR RICHARDS

Il n'est pas nécessaire d'avoir mon traitement continuellement sous la main ; une fois guéri, vous restez guéri, car mon traitement chasse de votre corps la cause même de votre mal.

Avec grand plaisir, dès que je recevrai votre demande, je vous enverrai :
1. — Votre traitement de 10 jours gratuit.
2. — Mon opuscule gratuit intitulé « Comment guérir le Rhumatisme, la Goutte, la Sciatique et toute autre affection rhumatismale ».
3. — Des centaines d'attestations reçues de gens de toutes classes et de toutes les régions de la France qui ont été guéris depuis longtemps et qui tous témoignent quant à la durabilité de leur guérison, démontrant que l'attestation ci-dessous n'est nullement une exception.

Si vous souffrez de Rhumatisme ou de Goutte sous forme quelconque, dans l'importe quelle partie du corps, votre âge, l'ancienneté du mal et le nombre de remèdes essayés précédemment sans succès importent peu, car mon Traitement guérit là où tous les autres ont échoué. Comment expliquer autrement que mon Traitement ait guéri des personnes de 80 ans et plus, qui souffraient depuis vingt-cinq ans et même davantage, guéries pour rester guéries ?

M^{me} V^{ie} MOULAC, 95, rue de la Croix-Amis, Saint-Nazaire (L.-Inf.), âgée de 72 ans, qui souffrait cruellement de Rhumatismes de la hanche au gros orteil, m'écrivit en date du 7 février 1934 :

« Je tiens à vous faire savoir ma joie d'être guérie, avant même d'avoir terminé votre traitement. Je ne ressens plus aucune douleur, et vous exprime toute ma reconnaissance. »

Puis, le 27 novembre 1935, soit trois ans plus tard, je reçus cette autre lettre :

« Je viens vous renouveler mes remerciements pour la guérison que j'ai obtenue, par votre merveilleuse « Duo-Formula ». Malgré mes 75 ans, je puis encore jouir aux soins de mon ménage. Encore une fois, mes remerciements les plus sincères. »

Ecrivez-moi aujourd'hui. Ne jetez ce journal que lorsque vous aurez détaché ce coupon.

Affr. : lettres, 1 fr. 50
cartes postales, 0 fr. 90

GRATIS

Nom et adresse

A M^r ARTHUR RICHARDS
(Duoform Ltd), Salle 216 Aldwych
House Londres W.C. 2 (Angleterre)
Veuillez m'envoyer gratuitement et sans aucun engagement de ma part, votre traitement de dix jours et votre Brochure comme offert dans le « Bulletin du Syndicat Central des Agriculteurs », Nantes.



Cyclistes !

PROFITEZ de l'occasion unique qui vous est offerte d'acheter et d'équiper votre bicyclette à des PRIX incroyables de BON MARCHÉ.

Avant la hausse, nous avons pu acquérir de nos fabricants d'énormes quantités de marchandises de qualité exceptionnelle.

POUR LES GRANDS : Bicyclettes, Tandems, Pneus, Eclairages et les multiples accessoires qui composent un vélo.

POUR LES PETITS : des milliers de jouets mécaniques (si nécessaires à leur développement physique) Vélos Jouets, Tricycles, Autos, Patinettes, etc...

POUR LES MAMANS : une gamme incomparable de Voitures d'Enfants tous modèles, à des Prix imbattables.

que vous pourrez obtenir à 25 % de leur valeur réelle.

GRAND COMPTOIR VELOCEPIQUE NANTAIS

1, place Bretagne, NANTES - Téléph. 125.57

Avant de fixer votre choix, renseignez-vous ailleurs et vous achèterez chez nous ensuite.

LE MEILLEUR ASSORTI ET LE MOINS CHER DE TOUTE LA REGION



M^{on} ARROUET

1, quai Duguay-Trouin
2, Rue Bon-Secours
NANTES

PENDANT LA FOIRE

Grande VENTE de Pantalons et Complots coutil

Pantalons et Complots Plage

TRAVAILLEURS, choix considérable à des PRIX

IMBATTABLES de : Vestons noirs, Vestes et Salopettes,

Bleus en toile ou moleskine, Pare-pousière, Blouses, etc...

COUPEURS et COUPEUSES attachés à la maison

Grand choix Tissus d'été : Lin, Albène, Lainages et Soieries noires

LITERIE et CONFECTION

REMISE 5 % ou DOUBLE TIMBRON ou DOUBLE TICKET

ENTREPRENEURS de BATTAGES

Une COURROIE

de TRANSMISSION

s'achète chez le SPECIALISTE

GIRARD-AUBERT

Agent exclusif des Courroies

GOODRICH et AURORE

7, Basse Rue de la Casserie - NANTES

(sur le quai d'Orléans) - Tél. 155.73

Spécialité de Bâches confectionnées

DISPONIBLES EN MAGASIN :

TUYAUX pour arrosage, vin, soutirage,

pulvérisateur, acide, air comprimé

etc...

Chaussures LETOURNAUX

7, Rue Guépin - NANTES - Place Bretagne



DE LA QUALITÉ - DES PRIX - MAISON DE CONFIANCE

Grand Choix de CHAUSSURES Fantaisies et Classiques

Spécialité pour Pieds sensibles, Femme et Homme

Remise 5 %, aux Membres du Syndicat sur présentation de leur carte

Toiles de Lieuses

garanties parfaites avec sanglons cuir et aux meilleurs prix. Ex. : le jeu complet c. 1 m. 50, 390 fr., quelle que soit la marque de la lieuse. Pour c. 1 m. 80, 25 fr. en sus, BACHES une seule qualité la meilleure (lin) et la moins chère 17 fr. 50 le m2. Confection parfaite garantie. Echantillon sur demande.

Expéditions franco sous condition de paiement comptant contre remboursement. BRASME, rue Colin, à ARRAS (Pas-de-Calais).

DOCKS

de l'Ouest

S^{ic} A^{me} d'alimentation et d'approvisionnement - Magasins Bleus

600 Succursales dans 10 départements

RECLAME DE JUILLET

EPICERIE.

CHOCOLAT BOYA au lait, tabl. 180 gr. au lieu de 3 90 la tablette 3 25

HUILE ARACHIDE « DALILA » 7 » le litre (Verre plus) 6 50

FLAGEOLETS 2 90 le 1/2 litre 3 75

THON entier à l'huile Olive, 1/4 boîte 4 20 la boîte 3 80

BISCUITS « CARAQUES » 3 40 les 250 gr. 2 95

CAILLE-LAIT, flacon de 25 comprimés 5 » la boîte 4 60

COCO pour boisson 2 40 la grande boîte 2 »

BONBONS rafraichissants « CRISTAL MINTH », Pierrot Gourmand 1 50 les 100 gr. 1 25

SAVON noir mou, boîte 1 k' 3 75 la boîte 3 40

boîte 500 gr. 2 15 la boîte 1 90

VINS FINS - SIROPS - LIQUEURS.

GRAVES au lieu de 5 75 la bouteille 5 »

SIROPS Citron, Grenadine, pur sucre 7 » le litre 6 50

Groseille, pur jus 8 » le litre 7 25

ANISSETTE surfine 19 » le litre 16 »

KIRSCH fantaisie 40° 20 » le litre 18 »

40° flacon dégustation 2 » le flacon (logé) 1 75

PARFUMERIE - MENAGE - DIVERS.

EAU DE COLOGNE aux fleurs, 60° 12 » le flacon 10 »

SCHAMPOOINGS « FLOUKITO » 0 70 le sachet 0 55

BEURRIERS rafraichisseurs, 500 gr. 7 » l'un 5 »

HUILE DE VASELINE 1 90 le flacon 1 40

BROSSES pour chaussures blanches 0 70 la brosse 0 45

PAPIER gommé 0 25 le rouleau 0 20

SEAUX métal décoré « TOTO » 5 » le seau 4 »

PELLE à sable 0 80 la pelle 0 60

PELLE et RATEAU de plage 5 » les 2 pièces 4 »

BATEAUX peints, 3 voiles, 45 cm. (sucursales balnéaires seulement) 15 » l'un 12 »

BALLES gonflées « ETOILES » 7 » la balle 5 75

Les « DOCKS DE L'OUEST » ne craignent aucune concurrence comme PRIX et comme QUALITÉ

TIMBRES-PRIMES sur tous les articles (essence minérale exceptée)

FOIRE COMMERCIALE DE NANTES

du 1^{er} au 12 juillet 1937



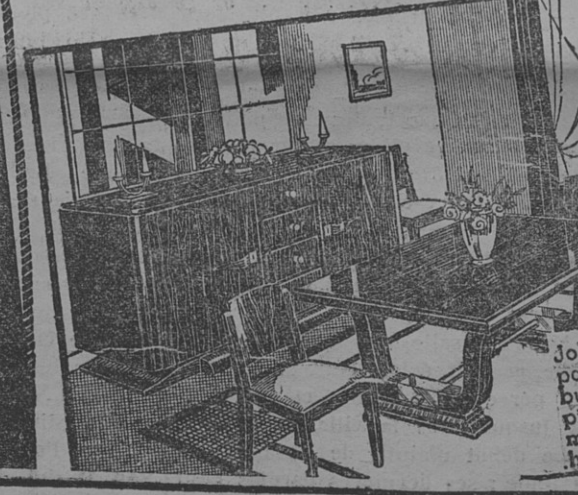
CHAMBRE A COUCHER MODERNE galbée, chêne massif, sculptures prises dans la masse, armoire galbée 3 portes, grande glace, lit pour 2 pers., table de nuit, dessus marbre. Complète, sacrifiée... 1.490



Très belle CHAMBRE A COUCHER chêne massif, galbée, fines sculptures, armoire en 160 cm., glace bi-armoire en 160 cm., table de nuit, dessus marbre, fabrication particul. soignée 2.900



SALLE A MANGER chêne massif, galbée, buffet 5 portes, glace biseautée, marbre épais, table pied lyre, 4 allonges, 6 chaises cuir. En réclame... 2.395



Jolie SALLE A MANGER polissandre des Indes verni, buffet en 160 cm., 4 tiroirs, table pied corbeille, 6 chaises polissandre, fond pèg havane, rouge, vert. Les 8 pièces. 2.590

Belle CHAMBRE A COUCHER « DECORATEUR » ronce de noyer de France, armoire en 150 cm., très large lit, table de chevet. Exceptionnel... 2.890



IMPORTANT ! Visitez notre magasin 14, rue de la Barillerie et 3, quai Penhièvre

Lefroid vous attend

au

STAND

636

Il y a réuni pour vous une sélection de beaux mobiliers de fabrication particulièrement soignée. Il vous conseille de les examiner en détail... et aussi de profiter des prix spéciaux faits pour la Foire-Exposition.

E. Lefroid

3-5-7, Place de Lorraine ANGERS 16, Rue d'Alsace
Téléphone : 5-41

14, Rue de la Barillerie NANTES 3, Quai Penhièvre
Téléphone : 148-38

LEFROID livre gratuitement à domicile par camions capotés. LEFROID fera la reprise de vos vieux mobiliers. Renseignez-vous.

Lefroid promet ; ses meubles tiennent

Henri Berrier